

Préambule

Notre quartier est tout proche de la ligne de tram B qui l'effleure aux stations Doyen Brus et François Bordes. Il est important de permettre aux habitants de pouvoir s'y rendre à pied,

- **le plus simplement possible**
- **de la façon la plus directe possible.**

Les itinéraires doivent être

- **carrossables**
- **accessibles à tous**
- **visibles**
- **lisibles .**

Pour le quartier Brivazac-Candau, le point d'entrée pour aller aux stations de tram est l'avenue Schweitzer : en effet quel que soit le point de départ depuis sa zone résidentielle, cette voie doit être traversée.

C'est donc à partir de cette avenue que nous avons repéré cinq trajets vers trois stations :

Doyen Brus □ trajets **1** et **2**

François Bordes □ trajets **3** et **4**

Arts et Métiers □ trajet **5**

Les points de départs des itinéraires examinés se situent à environ 600 mètres en moyenne des stations de tram. En conséquence, les stations de tram se situent à des distances allant de 600 à 1 000 mètres de chaque domicile du quartier.

Quel que soit le point de départ, nous
avons repéré les 5 trajets observés à
partir de l'avenue Schweitzer

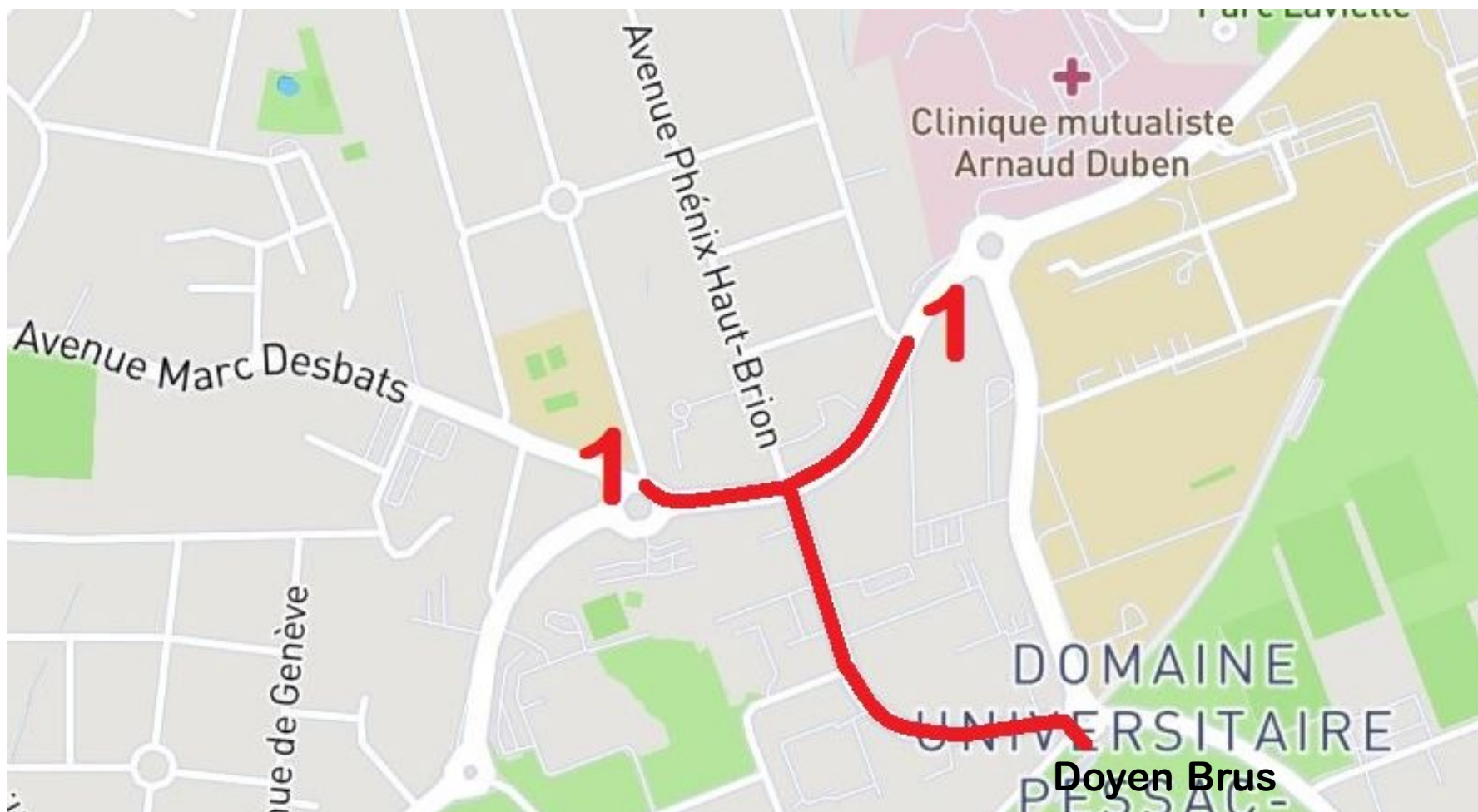


DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES ITINÉRAIRES

**et recensement des points
d'améliorations**

Trajet 1 : Vers station Doyen Brus

du rond-point Schweitzer/Desbats ou de l'intersection Schweitzer/Fanning Lafontaine, en passant par l'avenue Pey-Berland. Pour suivre l'avenue Pey-Berland on utilisera, de préférence, le trottoir Est afin d'éviter les interruptions du trottoir Ouest.



■ traversée de l'avenue Schweitzer

Sur les 2 passages piétons qui traversent l'avenue Schweitzer, la traversée est difficile compte tenu de la vitesse des voitures et de la densité de circulation à certaines heures.

Ce problème est d'autant plus important pour les personnes handicapées.

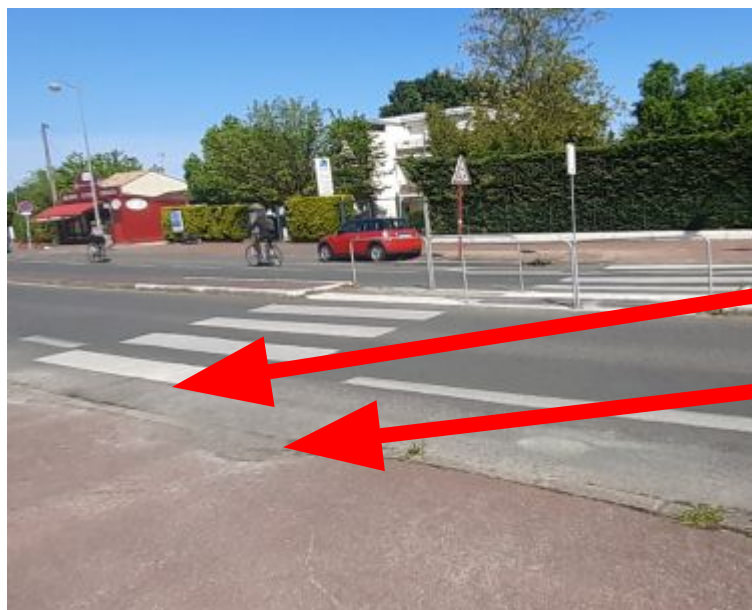
Il faut mettre en oeuvre un dispositif pour ralentir la vitesse des automobiles aux abords de ce passage piétons.

■ traversée de l'avenue Schweitzer

ITINERAIRE 1

- au niveau de la rue Phénix Haut Brion Est :

- absence de plaques podotactiles;
- plaque d'égout descellée ;



- au niveau de la rue Phénix Haut Brion Ouest :

- absence de plaques podotactiles ;
- flaque d'eau persistante ;



■ traversée de l'avenue Schweitzer

- Passage piétons de l'avenue Pey Berland :
 - absence de plaques podotactiles ;
 - flaque d'eau persistante ;



■ Avenue Pey Berland trottoir Est

ITINERAIRE 1

- Première partie (depuis l'avenue Schweitzer jusqu'à l'entrée de l'ENSCP)
- revêtement détérioré (moitié petits cailloux /moitié goudron usagé) :
- présence d'une bouche vanne d'eau saillante ;

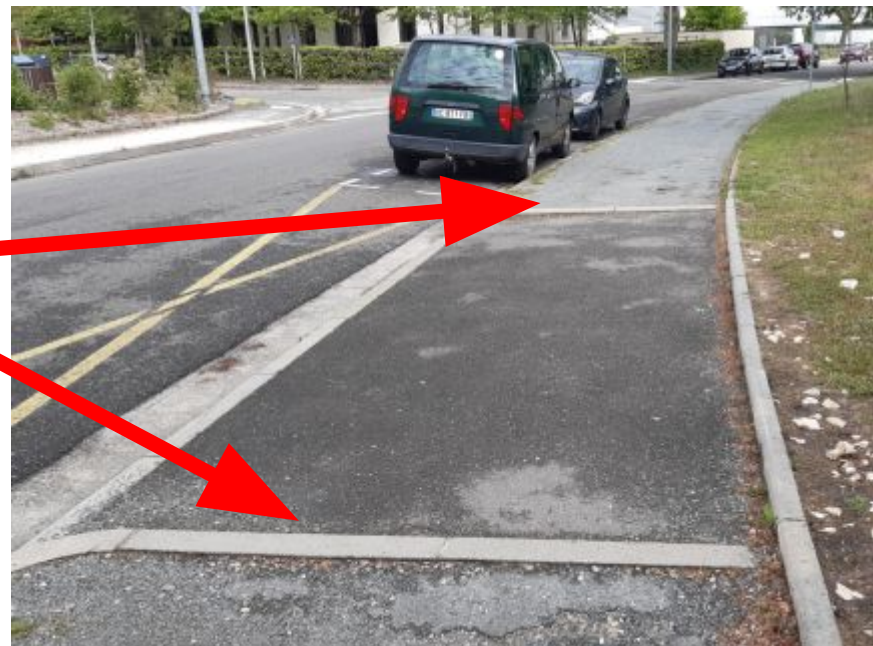


- Bordure cimentée affaissée ;

■ Avenue Pey Berland trottoir Est

ITINERAIRE 1

- entrée piétons de l'ENSCP B :
 - ressauts trop hauts non praticables par fauteuils roulants ;



- deuxième partie (de l'entrée secondaire de l'ENSCP B jusqu'au bout de la rue) ;
 - branches à 1,50 m de haut, trop basses, risques de se cogner ;



■ Avenue Pey Berland trottoir Est

- À l'approche du rond-point :
 - absence de dépression, non compatible avec passage des poussettes et fauteuils roulants.

ITINÉRAIRE 1





■ Avenue Pey Berland trottoir Ouest

ITINERAIRE 1

- Première partie (de l'avenue Schweitzer à l'entrée de l'ENSCP) :
 - plusieurs ressauts trop hauts non praticables par fauteuils roulants et poussettes ;



- dépôts de gros cailloux empêchant le passage des fauteuils roulants et poussettes et, cependant, n'empêchant pas le stationnement de véhicules sur le trottoir.

■ Rond-point final

ITINERAIRE 1

- La traversée de l'avenue Léon Duguit n'est pas totalement accessible : il manque une bande podotactile.
- Remarque : Tout au long de l'avenue Pey Berland, il reste un souci de manque de places de stationnement et les trottoirs sont occupés en permanence par des véhicules en stationnement irrégulier.



Trajet 2 : du rond-point de la clinique mutualiste ou de l'intersection Schweitzer/Fanning Lafontaine, en passant par la rue Escarpit.

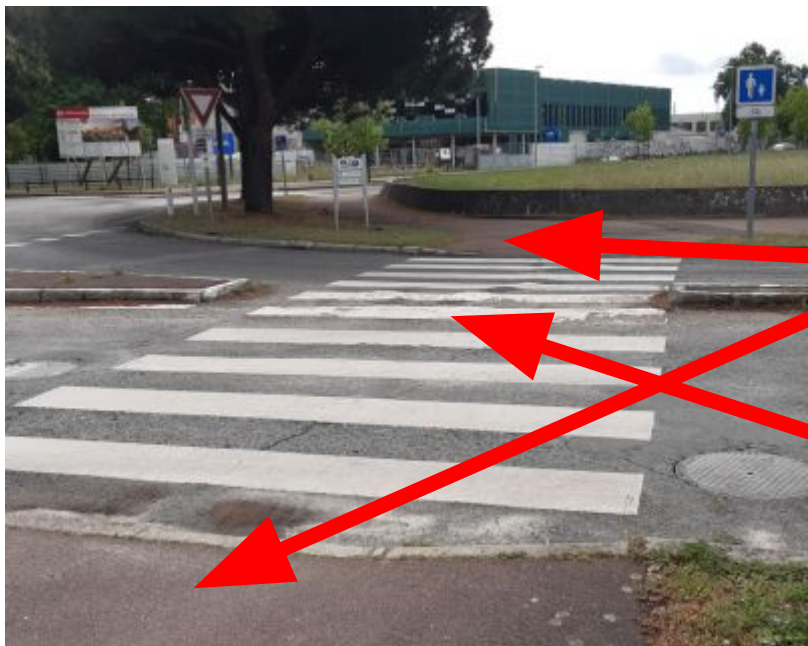




■ Traversée de l'avenue Schweitzer à proximité du rond-point de la Clinique Mutualiste :

ITINERAIRE 2

- Passage piéton côté Est :
 - absence de bandes podotactiles ;
 - arrivée sur une énorme flaque d'eau.



- Passage piéton côté Ouest :
 - absence de bandes podotactiles (il en faut également sur le terre plein de repos) ;
 - chaussée très fortement déformée (difficile pour poussettes et fauteuils roulants)



■ Avenue Escarpit :

- Les aménagements de cette rue, récemment rénovée, sont bien adaptés à la circulation des piétons et bien conçus pour éviter le stationnement des véhicules sur les trottoirs.



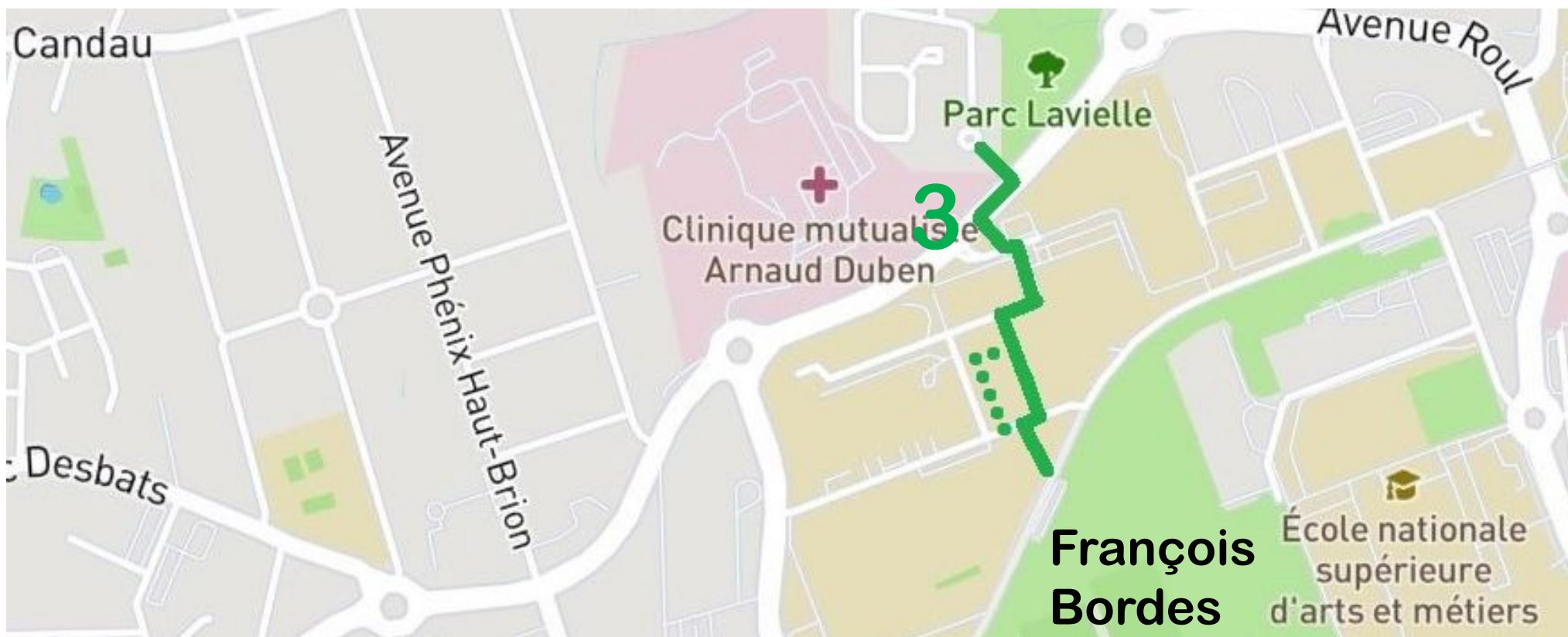
■ Rond-point final

- La traversée de l'avenue Léon Duguit n'est pas totalement accessible : il manque une bande podotactile.

- Remarque : **cet itinéraire 2** vers la station Doyen Brus comporte moins de défauts mais est moins bien situé donc bien moins emprunté par les habitants du quartier.

Trajet 3 : Vers station François Bordes

Depuis le passage entre le lotissement Fanning Lafontaine et l'avenue Schweitzer, puis traversée du Domaine Universitaire en passant le long du bâtiment B18





■ Passage entre le lotissement Fanning Lafontaine et l'avenue Schweitzer :

Ce passage n'est pas sur le Domaine Public mais il s'agit d'un emplacement réservé au PLU 3.1 pour la création, sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole, d'un passage entre le lotissement dont les voies appartiennent au Domaine Public et l'avenue Schweitzer.

Actuellement, ce passage n'est pas accessible à tous :

- Haie débordant sur le passage ;
- Ressaut trop important ;





■ Passage entre le lotissement Fanning Lafontaine et l'avenue Schweitzer :

- Débouché sur l'avenue Schweitzer trop étroit pour passage fauteuil roulant ;
- Chicane trop étroite pour passage fauteuil roulant ;



- Cette partie du cheminement présente également le défaut d'une absence de signalisation qui devrait indiquer, non seulement la direction, mais aussi la distance.

■ Traversée de l'avenue Schweitzer :

Sur le passage piétons, au débouché du lotissement Fanning Lafontaine, qui traverse l'avenue Schweitzer, la traversée est difficile compte tenu de la vitesse des voitures et de la densité de circulation à certaines heures.

Ce problème est d'autant plus important pour les personnes handicapées.

Il faut mettre en oeuvre un dispositif pour ralentir la vitesse des automobiles aux abords de ce passage piétons.

■ Traversée du Domaine Universitaire :

ITINERAIRE 3

- Sur le domaine universitaire, il faudrait améliorer la signalisation :
 - rendre plus lisible le cheminement dépourvu de marches d'escalier;
 - flécher le cheminement dans le sens "station tram" vers avenue Schweitzer
- L'aménagement est globalement satisfaisant
- Le trottoir le long du bâtiment B17 vient d'être rouvert à la circulation des piétons. Il est satisfaisants. Il doit, cependant être identifié de l'avenue Schweitzer.



■ Traversée du Domaine Universitaire :

ITINERAIRE 3

- Il est difficile de repérer le cheminement accessible à tous (dépourvu de marches d'escaliers) pour longer le nouveau bâtiment B18 ;
- Le cheminement le plus direct longeant le bâtiment B18 a des marches d'escalier ;
- Les “piétons à roulettes” vont préférer longer le bâtiment B16 par ce cheminement plus lisible et plus direct ;





■ Traversée du Domaine Universitaire :

ITINERAIRE 3

- Pour traverser cette esplanade (entre allée Fernand Daguin et allée Geoffroy Saint Hilaire), il est difficile de repérer le passage dépourvu de marches d'escaliers ;
- Le cheminement entre l'allée Geoffroy Saint Hilaire et l'avenue des Facultés est plus lisible et ne comporte pas de marches d'escalier. Il est satisfaisant ;



■ Traversée du Domaine Universitaire :

- Il manque la matérialisation des passages piétons pour guider les déficients visuels pour les traversées de l'allée Saint Hilaire et de l'avenue des Facultés.



■ Station François Bordes :

- Ce quai et cet emmarchement, utile pour rejoindre l'autre quai, ne sont pas signalés. Ils sont très dangereux pour les déficients visuels (et pas que).



Trajet 4 :

Vers station

François Bordes

de l'intersection Schweitzer/Fanning Lafontaine
ou du rond-point de la clinique mutualiste en
passant par l'allée Geoffroy Saint Hilaire





■ Traversée de l'avenue Schweitzer à proximité de la clinique mutualiste :

- Voir itinéraire 2
- **Avenue Escarpit jusqu'à l'allée Geoffroy Saint Hilaire :**
- Les aménagements de cette rue, récemment rénovée, sont bien adaptés à la circulation des piétons et ils sont bien conçus pour éviter le stationnement des véhicules sur le trottoir.
- On note cependant une flaque d'eau persistante au début de l'allée Saint Hilaire ainsi que des blocs, dont un sur la bande d'éveil, gênant le passage des fauteuils roulants et poussettes.



■ Allée Geoffroy Saint Hilaire :

- Le cheminement dédié, sans distinction, aux piétons et cyclistes est bien isolé de la voie destinée aux automobiles.
- Cependant les massifs pour collecte des déchets forment des obstacles rendant le cheminement moins perceptible par les déficients visuels qui veulent rejoindre le dernier tronçon de l'itinéraire 3 vers la station de tram ;
- Cet itinéraire est globalement bien identifié avec des panneaux indicateurs, il est globalement accessible à tous et l'accès à la station est facile



C'est vers ce type d'aménagement qu'il faudrait tendre de façon générale.



■ Entre l'allée Saint Hilaire et la station tram :

- Deux cheminement sont possibles :
 - en rejoignant la liaison entre l'allée Saint Hilaire et la station (cheminement déjà décrit sur l'itinéraire 3) ;
 - ou en empruntant le passage desservant le bâtiment B5.
- Ce cheminement, aménagé récemment, est globalement satisfaisant, à quelques détails près concernant les déficients visuels :
 - insuffisance de signalisation pour déficients visuels ;
 - absence de repérage pour traverser l'avenue des Facultés
 - absence de bandes podotactiles de part et d'autre



Depuis le passage entre le lotissement Fanning
Lafontaine et l'avenue Schweitzer,

Trajet 5 : Vers station Arts et Métiers

- puis traversée du Domaine Universitaire en passant le long du bâtiment B18 ;
- variante en passant par l'avenue Schweitzer et l'avenue Prévost (sur Talence).





■ Avenue de la Mission Haut Brion :

- La végétation du talus a envahi la bande destinée aux piétons, un entretien régulier serait suffisant pour que ce tronçon soit correct ;
- Différence de revêtement difficilement perceptible pour les déficients visuels.



- **Rond-point :**
- La végétation cache parfois la visibilité pour une traversée dans le sens Domaine Universitaire vers avenue de la Mission Haut Brion.



■ Raccourci par Village 1 :

Un cheminement “naturel” qui emprunte l’espace vert du Village 1 a été créé par l’usage des piétons. On note les points suivants :

- La bordure est infranchissable pour les fauteuils roulants et poussettes ;
- Ce cheminement pourrait être aménagé sans nécessité d’ajouter de l’éclairage nocturne.



■ Avenue de Collegno :

- Absence de passage piétons et de trottoir ;
- Chaussée déformée :
- Pour réduire le tronçon sans trottoir, on peut utiliser le cheminement, bien conçu, de desserte du local du CROUS



- Allée longeant le restaurant universitaire 1 :
- Poteau gênant le passage des poussettes et fauteuils roulants ;
- Dépression du trottoir détériorée ;
- Dépression du trottoir avec bordure inappropriée au passage des fauteuils roulants et poussettes ;
- Ce passage est souvent encombré par des véhicules stationnés.



- Allée longeant le restaurant universitaire 1 :
- Le revêtement du trottoir Est est fortement détériorés ;
- Le revêtement du trottoir Ouest est moins détérioré et il est envahi par la végétation ;
- Par ailleurs l'éclairage nocturne est souvent éteint, pourquoi ? Pannes répétées ? Autre cause ? ;



- **Terrasse du restaurant universitaire 1 :**
- Le cheminement sur la terrasse du restaurant universitaire est correct ;
- Cependant son accès est presque toujours rendu inaccessible à cause de stationnements irréguliers de véhicules. Il suffirait de poser des potelets.





■ Contournement de la terrasse du restaurant universitaire 1

- Le revêtement du trottoir Est de l'allée longeant le restaurant universitaire est fortement détérioré ;
- Le revêtement longeant l'allée des facultés est en meilleur état ;



- Dépression du trottoir et garage à cycles mal implantés rendant le passage piéton inaccessible à tous

■ en passant par les avenues Schweitzer, Roul et Prévost :

- Ce cheminement est très peu emprunté car il est plus long que celui qui traverse le village 1 ;
- Il emprunte des rues du Domaine Public situées sur la commune de Talence, c'est pourquoi nous ne le décrivons pas en détail dans ce document ;
- Nous signalons cependant qu'il présente de nombreux défauts sur l'avenue Prévost.

Conclusions

Des améliorations ont été apportées sur les cheminements piétons, notamment dans certaines zones du domaine universitaire mais elles restent encore nombreuses à réaliser sur l'ensemble de la zone concernée par cette étude. Elles concernent essentiellement les points suivants :

- 1 - le traitement du stationnement des voitures et vélos encombrant l'espace de circulation des piétons ;**
- 2 - la complète prise en compte de l'accessibilité pour tous ;**
- 3 - la matérialisation et le fléchage, dans les deux sens et jusqu'aux zones résidentielles, de ces itinéraires propres à renforcer leur popularité (voir itinéraire 4) ;**
- 4 - l'entretien des trottoirs, voire leur restructuration ;**
- 5 - l'éclairage des itinéraires.**

Par ailleurs, nous soulignons qu'il arrive que des dispositifs conformes aux normes ne sont pas satisfaisants. C'est le cas notamment des bandes d'éveil podotactiles :

1 - les bandes en béton s'usent très vite et ne sont plus perceptibles, il faudrait privilégier les bandes en métal ;

2 - au niveau des intersections, les bandes sont posées en parallèle aux courbures des trottoirs et n'indiquent pas la direction à prendre pour franchir les passages piétons.